

Rejoindre la supplique du Cardinal Sarah



Article rédigé par *L'Homme nouveau*, le 18 janvier 2020

Mgr Léonard, archevêque émérite de Malines-Bruxelles, « *rejoin[t] entièrement la supplique que le cardinal Sarah, en étroite concertation avec Benoît XVI, adresse au Souverain Pontife* ». Il demande fraternellement à tous les évêques qui pensent comme lui d'exprimer fermement leur position : que ne soit pas ouverte de brèche dans le célibat ecclésiastique. « *Notre espoir est grand d'être entendus* ».

En tant qu'archevêque émérite de Malines-Bruxelles, je m'abstiens de toute interférence dans le gouvernement des diocèses dont je fus le pasteur, Namur et Bruxelles. Mais je demeure évêque et peux, à ce titre, exprimer des convictions doctrinales ou pastorales, même si elles divergent éventuellement de l'une ou l'autre position de mes anciens collègues de travail.

Même si la chose est inédite et d'un impact infiniment supérieur, un Pape émérite, Benoît XVI en l'occurrence, peut semblablement collaborer légitimement à un livre projeté par un cardinal et, en concertation avec lui, émettre ses convictions théologiques et pastorales, sans manquer à son devoir de réserve. Il ne s'y exprime forcément plus en tant que successeur de Pierre et sa prise de position n'a pas d'autorité magistérielle. Mais sa parole est néanmoins d'un très grand poids.

Sa contribution active au livre projeté par le cardinal Sarah n'est en aucune manière une « attaque » contre le pape François. Benoît XVI, pas plus que le cardinal, ne critique son successeur. Ils lui adressent une « supplication » dans un esprit filial, sans rien retrancher de leur obéissance au pape actuel. Exactement comme quatre cardinaux s'étaient adressés au pape François en lui demandant filialement de dissiper leurs « *dubia* », leurs « doutes », leur perplexité, concernant certains aspects ambigus du chapitre VIII de l'exhortation *Amoris laetitia*, à savoir ceux qui touchent l'indissolubilité d'un mariage sacramentel valide, avec ses retombées concernant l'accès aux sacrements de la réconciliation et de la communion eucharistique lorsqu'on se trouve dans une situation permanente de cohabitation conjugale avec un partenaire qui n'est pas son conjoint « dans le Seigneur ».

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.hommenouveau.fr/3045/religion/l-appel-de-mgr-leonard-a-ses-freres-veques----brrejoindre-la-su>

18/01/2020 07:00